



Facture

N° : S/2024/01/0266

Compte client : 411POUEY03

Date : 30/01/2024

Affaire suivie : LAGEYRE PHILIPPE

N° du devis : SO-SA2301247

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UN	PRIX UNIT.	MONTANT HT
Poutres : Sur longueur et encastremets : perçage en diam. 10 mm, tous les 33 cm au 2/3 de l'épaisseur des bois sur toute la longueur. Double perçage aux encastremets, 1 plein bois et 1 dans la liaison mur/bois. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	5,00	ml	3,90	19,50 €
Poutres : Sur encastremets : double perçage aux encastremets en diam 10 mm au 2/3 de l'épaisseur du bois, 1 plein bois et 1 dans liaison mur/bois. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	4,00	uni	7,20	28,80 €
TRAITEMENT DES MENUISERIES				
Huisseries de portes : Perçage en diam. 6.5 mm, 1 perçage bas plein bois, puis à intervalle régulier tous les 30cm sur chaque montant 1 perçage haut débouchant sur la maçonnerie dans la traverse et dans chaque montant. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	6,00	uni	19,00	114,00 €
Dormants de fenêtre : Perçage en diam. 6.5 mm, trois injections dans la pièce d'appui jusqu'au contact bois maçonnerie, trois injections dans les montants et deux injections pleins bois en traverse haute .Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	5,00	inj	19,00	95,00 €
Escalier : Perçage en diam. 10 mm au 2/3 de l'épaisseur des limons et de la crémaillère tous les 33 cm en quinconce. Double perçage aux encastremets. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	1,00	uni	45,00	45,00 €
Placards : Perçage en diam. 6.5 mm, 1 perçage bas plein bois, puis tous les 50 cm sur chaque montant 1 perçage haut débouchant sur la maçonnerie dans la traverse et dans chaque montant. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	1,00	uni	19,00	19,00 €
Total HT				813,30 €
NIVEAU COMBLES				
TRAITEMENT EN PROFONDEUR DES BOIS DE STRUCTURE				
Solives sous plancher et/ou plafond: Sur encastremets : double perçage aux encastremets en diam 10 mm au 2/3 de l'épaisseur du bois, 1 plein bois et 1 dans liaison mur/bois. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	112,00	ml	6,00	672,00 €
Fermes : Sur encastremets : Perçage aux encastremets en diam 10 mm au 2/3 de l'épaisseur du bois, 4 plein bois et 4 dans liaison mur/bois. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	22,00	uni	7,20	158,40 €
Sablères : Perçage en diam.10 mm, tous les 33 cm au 2/3 de l'épaisseur du bois sur toute la longueur. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	80,00	ml	3,90	312,00 €
Chevrons : En base : 1 perçage en diam 10 mm au 2/3 de l'épaisseur du bois, à la base de chaque chevron. Injection de liquide insecticide jusqu'à saturation.	80,00	ml	2,60	208,00 €

Facture client n° S/2024/01/0266 - Page: 3 / 4

SAPA - 25 rue de l'industrie - 17700 ST GEORGES DU BOIS

S.A.S au capital de 205 726 € - Siret 333 321 479 00243 - TVA intra: FR 82 333 321 479

IBAN : FR76 1170 6110 3440 3145 3700 062 BIC : AGRIFRPP817